



EDITORIAL

La période de confinement que nous venons de vivre restera gravée dans toutes les mémoires. C'est une période certes difficile mais qui a donné de très bons résultats. Les germinois ont, dans leur très grande majorité, suivi les préconisations faites, on ne peut que les en féliciter et les remercier.

L'assouplissement du confinement, qui doit avoir lieu prochainement, ne signifie pas pour autant que nous allons retrouver une vie semblable à celle d'avant le 17 mars, loin s'en faut, car le virus est toujours présent parmi nous, prêt à étendre son emprise. Nous devons donc apprendre à vivre avec lui avant que les scientifiques ne découvrent le vaccin qui pourra le vaincre, mais ceci prendra du temps. En attendant, nous devons limiter sa propagation. Ceci ne peut se faire qu'en utilisant tous les « gestes barrières » que l'on nous répète, à juste titre, très régulièrement. Chacun de nous a l'impérieuse obligation de le faire. En nous protégeant, nous protégeons aussi les autres et participons ainsi à la régression de cette épidémie.

La municipalité et les services de la mairie se sont mobilisés pour assurer une sécurité maximum aussi bien aux germinois qu'à ses personnels dans tous les espaces qui sont de sa responsabilité. C'est en particulier le cas de l'accueil à la mairie et de l'école et de son environnement où tout a été mis en œuvre pour que les enfants puissent travailler et se détendre dans de bonnes conditions.

Je voudrais les en remercier, comme je voudrais remercier tous les élus et les membres du CCAS qui se sont préoccupés du sort de nos aînés et des personnes en difficulté, et de tous les germinois qui nous ont apporté leur concours dans ces moments difficiles. Merci plus particulièrement à Jules, un jeune germinois, qui a fabriqué avec son imprimante 3D des visières protectrices qu'il a données gracieusement à des commerçants et à la mairie.

Comme vous le savez, le conseil municipal que vous avez élu le 15 mars n'a pu être installé. Ceci devrait pouvoir se faire dans les semaines qui viennent. Je voudrais féliciter Maxime DUSACQ et toute son équipe pour leur élection. Sachez que nous travaillons tous en étroite collaboration pour prendre toutes les décisions qui s'imposent dans cette période difficile.

P. Garland

Horaires de la mairie
Lundi et jeudi 8h30-12h00/13h30-17h00
Mardi, mercredi et vendredi 8h30-12h00
le samedi de 10h00 à 12h00

ATTENTION

Horaires de l'agence postale communale
Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi 8h30-12h00
le samedi de 10h00 à 12h00

Mairie de SAINT-GERMAIN

845 Route de Troyes, 10120 Saint Germain ☎ 03 25 75 68 91

Courriel : contact@mairie-saintgermain.fr Site internet : www.mairie-saintgermain.fr



Permanence du Maire et des Adjointes le samedi de 10h00 à 12h00

L'agence postale n'est ouverte que les matins.

LES ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal réuni le 10 mars 2020 :

- a approuvé les comptes de gestion de l'exercice 2019 du budget principal communal et du budget annexe de « la Comédie », établis par le comptable du trésor ;
- a approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2019 du budget principal communal et du budget annexe de « la Comédie » ;
- a adopté les budgets primitifs de la commune et de « La Comédie » ;
- a approuvé le montant des subventions accordées aux associations de la commune ;
- a donné un avis favorable à l'ouverture d'un poste de type contrat « Parcours Emploi Compétences » ;
- a adopté le principe du renouvellement et du renforcement de l'installation d'éclairage public d'une partie de la rue de l'Église et de la rue Berthelot.

BUDGET 2020

Le budget primitif 2020

Le budget primitif de la commune se monte à 2 760 000 € en recettes et 2 404 000 € en dépenses.

LES RECETTES

Le **produit des trois taxes** d'habitation, foncier-bâti et foncier non-bâti se monte à 1 018 500 €, (en augmentation de 1,3 %).

Les dotations attribuées par l'État se montent à 307 000 € (en baisse de 3,8%), celles de TROYES CHAMPAGNE METROPOLE à 167 000 € (stables).

Les autres taxes (81 300 €) proviennent des taxes sur l'électricité (45 000 €), sur les pylônes électriques (4 800 €), les droits de mutation (25 000 €) et la publicité (6 500 €).

Les ressources propres de la commune (252 500 €) proviennent pour l'essentiel des recettes de la restauration scolaire (70 000 €), des activités périscolaires (110 000 €), des diverses locations (16 500 €) et de l'agence postale (14 000€).

Les recettes d'investissement proviennent de la taxe d'aménagement (40 000 €), de subventions de Troyes Champagne Métropole (86 100 €) et du remboursement d'une partie de la TVA sur des travaux effectués en 2018 (15 000 €).

LES DEPENSES

Les charges générales (524 400 €) représentent l'ensemble des dépenses nécessaires au fonctionnement courant de la commune. Les dépenses de chauffage (40 000 €), d'électricité (58 000 €), d'eau et d'assainissement (8 000 €) et de carburant (10 000 €) représentent au total 22 % du montant des charges générales.

Les dépenses de personnel (948 000 €) représentent 39 % des dépenses globales de la commune. Elles augmentent de 3%.

L'annuité de la dette (intérêt et amortissement) se monte à 309 600 €, en diminution de 5%.

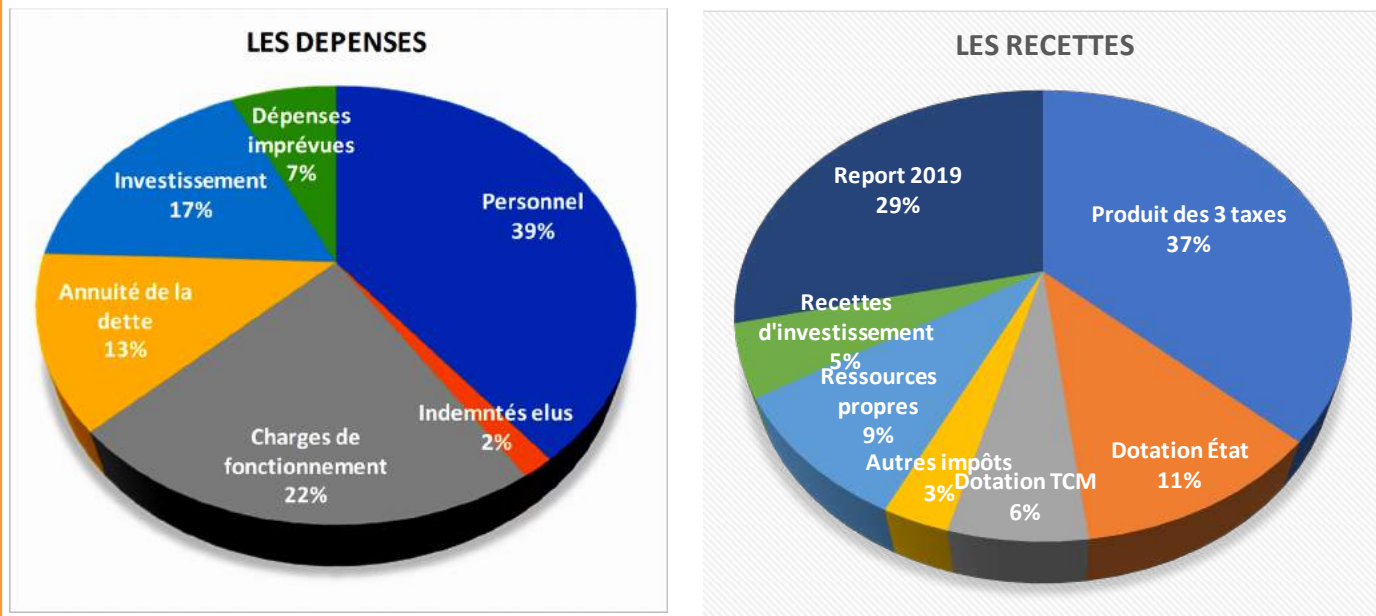


Les dépenses nouvelles d'investissement, se montent à 419 600 € auxquelles il faut ajouter les restes à réaliser de l'année 2019.

Les dépenses nouvelles prévoient notamment :

- Travaux dans les écoles dont remplacement du chauffage (210 000 €)
- Travaux de voirie (44 000 €)
- Aménagement des cimetières (30 000 €)
- Extension des réseaux d'eau pour les nouveaux lotissements (12 000 €)
- Achat de matériel pour les espaces verts (18 000 €)
- Aménagement des locaux de la mairie (17 000 €)
- Modernisation de l'éclairage public (70 000 €)
- des matériels divers (25 000 €)

La dette se monte à 2 001 654 € au 01/01/2020.



Subventions aux associations

Le conseil municipal a voté les subventions suivantes aux associations

Prévention routière	200 €	Gymnastique volontaire mixte	600 €
Troyes Aube Judo—section SAINT GERMAIN	500 €	Comité social des agents communaux	1800 €
Zanshin Karaté Dojo	400 €	Société de chasse	150 €
Amicale SAINT GERMAIN	1400 €	Le monde en scrap	150 €
Badminton germinois	/	Tennis club germinois	1100 €
Confrérie Saint-Vincent	350 €	Amicale Cyclo germinoise	300 €
Entr'actes Entre amis	1100 €	Association des parents d'élèves	500 €

VIE DE LA COMMUNE

COVID-19

Depuis le 17 mars dernier, la municipalité a dû s'adapter à la situation exceptionnelle à laquelle nous sommes aujourd'hui tous confrontés.

Dès l'annonce des mesures de confinement, conformément aux directives gouvernementales, nous avons dû fermer pour des raisons sanitaires, le secrétariat de la mairie et les services accueillant du public, dont l'agence postale.

Malgré ces fermetures, la municipalité et les services administratifs et techniques n'ont cessé de fonctionner, les agents étant physiquement présents ou en télé-travail.

La gestion au quotidien et l'entretien de la commune ont pu ainsi être assurés. Toutes les urgences ont été traitées quotidiennement par messagerie, permanence téléphonique et/ou présence physique de personnels afin d'assurer la continuité du service public.

Dès le 9 avril, après avoir sécurisé l'accueil aussi bien pour les usagers que pour les agents, et après autorisation des services de la Poste, le retrait d'argent a été possible, sur rendez-vous.

Durant cette période, les membres du CCAS et du conseil municipal ont pris contact avec tous les seniors et les personnes en difficulté afin de s'assurer qu'ils ne manquaient de rien et leur apporter éventuellement une aide.

A partir du 11 mai prochain, comme le gouvernement l'a annoncé, le confinement devrait s'assouplir. La mairie accueillera à nouveau le public aux horaires habituels.

L'école devrait également rouvrir ses portes et les enfants reprendre le chemin de l'école selon des modalités qui seront précisées.

Dès cette annonce, la municipalité a mobilisé l'ensemble de ses agents pour que tous les locaux soient prêts et opérationnels pour accueillir en toute sécurité le public et les enfants.

Pour ce qui concerne l'école ceci a été fait en étroite collaboration avec la Directrice de l'école et en suivant scrupuleusement le protocole sanitaire établi par le Ministère de l'éducation.

Il faut souligner tous les gestes de solidarité dont ont fait preuve au cours de cette période bon nombre de germinois qui se sont proposés pour apporter leur aide. Il faut remarquer le geste de Jules, jeune germinois de 16 ans, qui a fabriqué avec son imprimante 3D des visières protectrices qu'il a données gracieusement à certains commerçants et à la mairie. Que tous en soient remerciés.

L'assouplissement du confinement ne doit pas nous empêcher de rester extrêmement vigilants. Ce n'est pas la fin du confinement qui fera disparaître le virus mais notre capacité collective à appliquer scrupuleusement les « gestes barrières » et les « distanciations interpersonnelles ».

Nous devons tous en avoir pleinement conscience.



DISTRIBUTION DE MASQUES

Les habitants de la commune de plus de 10 ans ont été dotés, dès le 28 avril, de deux masques lavables et réutilisables. Mis en sachet par les agents de la commune, ils ont été distribués par les élus en porte à porte. Un masque supplémentaire provenant du département sera distribué ultérieurement. **Il appartiendra ensuite à chacun d'entre nous de se procurer des masques.**



Le CCAS

Malgré un temps maussade et avant que le Covid 19 n'oblige tout le monde à rester chez soi, les aînés se sont retrouvés le mardi 10 mars à « La table d'antan », charmant restaurant campagnard situé à Crésantignes. Installés autour d'une grande table, ils ont pu apprécier, dans une ambiance très joyeuse, le savoureux repas qui leur était proposé. Ces rencontres amicales sont très précieuses pour les aînés parfois un peu seuls et isolés.



Les activités ont dû malheureusement être suspendues mais un programme de la nouvelle saison 2020-2021 sera proposé dès la rentrée de septembre prochain.
En attendant, portez vous bien et prenez soin de vous.



Les élections municipales qui se sont déroulées le 15 mars ont donné les résultats suivants.

	Bourg	Lépine	TOTAL	%
Nombre inscrits	1237	542	1779	
Abstention	825	324	1149	64,6
Votants	412	218	630	35,4
Blancs ou nuls	14	2	16	2,5
Exprimés	398	216	614	35,5
Maxime DUSACQ	310	166	476	77,5
Max ROLLAND	88	50	138	22,5

La liste « Gardons le cap pour Saint-Germain » menée par Maxime DUSACQ se voit attribuer 17 sièges, celle menée par Max ROLLAND « Saint Germain demain » 2 sièges.

CHASSE AUX ŒUFS ANNULÉE

Comme chaque année, la chasse aux œufs était attendue par les enfants, mais cette année, la municipalité a été contrainte, malheureusement, d'annuler cette manifestation.

Que les enfants ne s'inquiètent pas, l'année prochaine, elle sera de retour et ce moment sera encore plus attendu et plus festif...



L'épidémie du COVID-19 nous a contraints à annuler la cérémonie de commémoration de l'armistice du 8 mai 1945. Ce devoir de commémoration s'est fait, cette année, par la pensée.

Un point sur les travaux

Comme nous vous l'avions annoncé dans le précédent bulletin municipal, les travaux de mise en conformité du jardin du souvenir ainsi que la mise en place d'un ossuaire au cimetière du bourg ont été réalisés.

Le columbarium du cimetière de Lépine a également été installé.

L'ensemble des serrures du centre sportif a été changé. L'ouverture des portes se fera désormais à l'aide de badges. Il en est de même pour l'ensemble des serrures de l'école. Un visiophone a été installé à l'entrée de l'école afin de faciliter et maîtriser l'ouverture de la porte à distance. Tout ceci dans le but de renforcer la sécurité.



Au revoir à Valérie PALOMO et Emilie SARRE

Après 11 ans passés au sein du service financier de la mairie, Valérie PALOMO quitte la commune pour rejoindre celui de la Chapelle Saint Luc. Elle a su, tout au long de ces années être attentive et respecter la rigueur imposée par la municipalité au regard de la conjoncture financière difficile de la commune.

Emilie SARRE, après 8 années passées au sein de la médiathèque, va rejoindre la bibliothèque de la commune de Marigny le Châtel. Durant ces 8 années, elle a transmis aux enfants des moments d'écoute, d'éveil et de rêverie et a partagé avec le plus grand nombre de lecteurs son goût et sa passion pour son métier.

Au nom de toute l'équipe municipale, nous les remercions pour le travail accompli, leur professionnalisme et leur investissement au sein de la commune et nous leurs souhaitons bonne chance vers leur nouvelle vie professionnelle.

JEUNESSE ET VIE SCOLAIRE

Première inscription à l'école de SAINT-GERMAIN

Les premières inscriptions à l'école nécessitent la délivrance par la mairie d'un « certificat d'inscription » qui sera transmis à la direction de l'école.

Les parents doivent tout d'abord retirer un dossier à la mairie et le retourner accompagné de pièces justificatives (retrouvez les modalités sur le site www.mairie-saintgermain.fr).

Pour finaliser l'inscription, les parents devront se présenter à l'école.



Date de rendez-vous avec la Directrice de l'école
Mardis 12 et 19 mai, pour les enfants nés en 2017 (les autres sur rendez-vous).



Service Animation Jeunesse Enfance

Le service Animation Jeunesse Enfance reprendra ses activités dès la réouverture de l'école au plus tôt le lundi 11 mai 2020.

[INSCRIPTIONS VACANCES ETE ET RENTREE 2020/2021](#)

A ce jour, nous ne disposons pas d'informations suffisantes sur les conditions d'ouverture de l'accueil de loisirs pour les vacances d'été.

De ce fait, nous sommes dans l'attente des directives des services de l'état afin de vous proposer un accueil dans les meilleures conditions possibles (nombre d'enfants autorisé, modalités d'accueil...).



Nous mettrons tout en œuvre pour assurer la sécurité de vos enfants.

Dans ce contexte un peu particulier, les inscriptions pour les mois de juillet et août se feront au plus tôt à partir du lundi 25 mai.

Les dossiers d'inscriptions pour l'été ainsi que pour les services périscolaires pour la rentrée 2020/2021 seront disponibles à partir de cette date. Les modalités de retrait des dossiers seront communiquées dès que possible.

Afin de répondre à vos interrogations, nous restons joignables soit par mail ou par téléphone.

Une permanence reste assurée au sein du service et nous vous répondons dans les meilleurs délais.

Merci de votre compréhension
Mail : saje@mairie-saintgermain.fr

VIE DES ASSOCIATIONS

Association de chasse

Le 7 mars, la société de chasse de Saint Germain organisait sa 2^{ème} opération « nettoignons la nature ». Cette année, les bénévoles, chasseurs ou non ont enlevé les débris de tous genres dans le secteur du marais à proximité des jardins communaux. Environ 3 m³ a pu être ramassé redonnant un véritable éclat de propreté à notre environnement.

Merci à ces bénévoles qui ont contribué à ce geste écologique.

En raison du Covid-19, le vide grenier prévu le 31 mai est malheureusement annulé.



Toutes les activités sportives ou associatives ont dû être annulées au cours de ces deux derniers mois.

VOIRIE - CIRCULATION - INFRASTRUCTURE - SÉCURITÉ

Travaux RN77

Après l'achèvement de l'enfouissement des réseaux électriques, de la modernisation de l'éclairage public et du renouvellement du réseau d'eau potable, la route de Troyes, RN77, termine sa mue.

Les trottoirs ainsi que la voie douce, venant renforcer le maillage des itinéraires cyclables de l'agglomération, sont terminés. L'emplacement des deux « tourne à gauche » devant la mairie et devant les commerces est marqué.

Enfin les feux tricolores des deux carrefours sont à la fois modernisés et adaptés pour mieux sécuriser les piétons et les cyclistes. Ces travaux lourdement contraignants font maintenant partie du passé.

Le résultat est là ; Saint Germain marque enfin l'entrée de l'agglomération troyenne.

N'oublions cependant pas le dernier épisode, le remplacement du revêtement de la chaussée, décalé à cause du confinement à une période encore indéterminée.



INFORMATIONS PRATIQUES

La municipalité a décidé de suspendre toute location des salles communales et ce jusqu'en septembre au moins.

LA MEDIATHEQUE

La médiathèque de la commune, fermée pendant la période de confinement, devrait rouvrir ses portes dès le 13 mai prochain.

En cette période particulière, le Département de l'Aube donne accès temporairement à tous les Auboisiens au service Numérique 24h/24 de la Médiathèque départementale en allant sur le lien :

<https://mediatheque.aube.fr/cms/articleview/id/967>

Chacun peut consulter gratuitement des films, des livres numériques, de la presse (l'est-éclair, magazines loisirs adultes et enfants) et des cours en ligne (méthodes de langue, informatique, arts et loisirs créatifs, code de la route...).

Pour bénéficier de cette offre, il suffit de créer un compte sur AubeMédiathèque(s), le site de la Médiathèque départementale, en choisissant dans la liste déroulante Aube (Médiathèque départementale) comme "bibliothèque de rattachement".

Bonnes lectures en attendant de vous retrouver...

Pour joindre la médiathèque : contact@mediatheque-saintgermain.fr / www.mediathèque-saintgermain.fr

Toute l'équipe
de votre Super U...

à vos côtés

DRIVE

coursesu.com

SUPER U

St Germain

150 route de Troyes
10120 SAINT GERMAIN
Tél. : 03 25 75 93 30

www.superu-saintgermain.com

HORAIRES D'OUVERTURE

Notre équipe vous accueille :

du Lundi au Samedi :

8h30 à 19h30

Le vendredi
de 8h30 à 20h

Le dimanche
de 9h à 12h30

NON STOP

